

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

13/09/2018

17/10/2018

2018-7174

1. Intitulé du projet

Opération de renouvellement urbain du quartier des Portes Ferrées en écoquartier.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE LIMOGES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 1 8 7 0 8 5 0 1 0 0 0 1 8

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement. b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha	un dossier Loi sur l'Eau sera constitué pour présenter l'impact du projet sur le milieu aquatique

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le quartier des Portes Ferrées est l'un des 9 quartiers prioritaires de Limoges. Construit au milieu des années 1970, en rive gauche de la Vienne, ce quartier se compose d'un habitat collectif organisé sous forme de tours et de barres entourant un vaste espace vert central.

Il contient actuellement 566 logements, répartis sur environ 9 hectares. Inscrit au nouveau programme de renouvellement urbain soutenu par l'ANRU, le projet global d'écoquartier est structuré autour du principe d'un parc comme cœur de quartier rayonnant et attractif, ouvert largement au reste du quartier et à l'ensemble de son environnement urbain. Par rapport à la situation actuelle d'enclavement, l'objectif est de créer un tissu urbain perméable grâce à l'accessibilité et la visibilité du parc, en graduant notamment l'aménagement du parc du plus urbain au plus naturel. La topographie vallonnée et le patrimoine arboré existant seront préservés et valorisés. Les tours Domnolet-Lafarge seront réhabilitées et résidentialisées. Les 205 logements locatifs sociaux situés au 15-17-21-23-25-29-31 rue des Portes Ferrées seront démolis pour pouvoir accueillir une nouvelle offre d'habitat de type maison de ville et de petits collectifs (environ 140 logements).

4.2 Objectifs du projet

- Renouveler le tissu urbain pour diversifier la composition urbaine, architecturale, sociale et environnementale du quartier autour d'un parc public structurant l'écoquartier.
- La création d'îlots privatifs paysagés permettra d'assurer une continuité et une adéquation de paysage entre espace public / espace privé (continuités écologiques, usages, accès, etc.). Les lieux de rencontre et d'échanges inter-quartiers, inter-résidence et intergénérationnels seront favorisés par la valorisation du parc à l'échelle du quartier (jeux d'enfants, jardins partagés, espaces naturels favorables à la biodiversité).
- La diversification de l'habitat est générée à la fois par des constructions nouvelles innovantes (sur le foncier libéré par les démolitions) et une réhabilitation des logements sociaux, autour d'une stratégie de qualité architecturale et de développement durable.
- Le centre commercial (délaisse en grande majorité) rue des Portes Ferrées est inclus dans le périmètre du projet (vocations pressenties : Maison de l'habitat et de la rénovation énergétique, activités tertiaires, commerces).
- Favoriser la mixité sociale en visant à terme la sortie de ce quartier du périmètre d'intervention de la politique de la ville.
 - Intégrer le projet dans son environnement proche et améliorer les espaces publics en connectant le quartier au centre-ville et aux quartiers environnants dans les trames vertes, noires et urbaines : réseau des espaces verts de la ville, parc des bords de Vienne, ...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La Ville de Limoges coordonnera l'aménagement d'ensemble de cette opération, en partenariat avec la communauté d'agglomération de Limoges Métropole, Limoges Habitat (bailleur social) et les acteurs et promoteurs privés.

L'opération se décompose en plusieurs chantiers (avec identification du maître d'ouvrage) :

- * démolition des barres d'immeubles rue des Portes Ferrées (Limoges Habitat)
- * aménagement des îlots résidentiels rue des Portes Ferrées et construction de logements neufs performants énergétiquement (promoteurs privés, Limoges Habitat)
- * rénovation et résidentialisation de logements locatifs sociaux rue Domnolet-Lafarge (Limoges Habitat)
- * reconversion du centre commercial des Portes Ferrées (projet de la CAPEB de Maison de l'habitat et de la rénovation énergétique et identification d'autres porteurs de projet en cours)
- * aménagement du parc et des cheminements d'accès au parc (biodiversité faible actuellement (pelouse rase); respect de la topographie actuelle du site dans les aménagements du parc (modifications mineures éventuelles) (Ville de Limoges)
- * réfection et valorisation paysagère de la voirie et des réseaux existants (Limoges Métropole).

Pas de création de voie nouvelle.

Des prescriptions seront inscrites dans les dossiers de consultation des entreprises spécifiant les précautions à prendre pour éviter toute pollution due aux travaux (réglementation des heures d'ouverture de chantier, des conditions d'accès aux chantiers, de la gestion des déchets de chantier, des mesures de précautions pour éviter les poussières, les effluents de chantier, la pollution accidentelle, ...).

Des actions de concertation ont permis de présenter le projet aux habitants du quartier et aux acteurs locaux, de les rassurer et de recueillir leur avis sur l'aménagement des espaces extérieurs (espaces publics et pieds d'immeuble). Cette démarche se poursuivra tout au long du projet d'aménagement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'écoquartier vise le respect de l'environnement naturel et une gestion économe en ressources naturelles (incitation au tri des déchets ménagers, compostage individuel et collectif), la sobriété énergétique (logements neufs à énergie passive ou positive (RT 2020), rénovation thermique partielle des tours d'habitat social, la sensibilisation des habitants aux éco-gestes, à l'utilisation des transports collectifs et des modes actifs).

L'animation du quartier sera rythmée par les activités des habitants (activités domestiques, déplacements), les visiteurs du parc, les activités économiques (bar/PMU, boulangerie, Maison de l'habitat et de la rénovation énergétique (une dizaine de salariés permanents et des séquences de formations professionnelles, ...))

Des cheminements délimiteront les îlots résidentiels et constitueront des accès apaisés pour les piétons et les cyclistes au cœur du parc (cours vertes).

Les espaces publics (cœur du parc urbain public, cours vertes, parkings, accotements de voirie ...) seront fortement végétalisés :

- conservation des arbres à haute tige existants, sous réserve d'un bon état sanitaire,
- plantations d'espèces locales nécessitant peu voire pas d'arrosage, espaces dédiés au jardinage collectif / pédagogique, non utilisation de produits phytosanitaires, tonte tardive, ... pour enrichir la biodiversité actuelle et préserver les continuités écologiques,
- éventuellement, des secteurs seront réservés à l'éco-pâturage (proposition des habitants lors d'un atelier de concertation en mars 2018), sous réserve de vérification de faisabilité technique et financière.

Les eaux de pluie seront gérées en surface par des noues paysagères.

Les espaces privés (Tours Domnolet-Lafarge résidentialisées, îlots résidentiels rue des Portes Ferrées) seront aménagés en continuité des espaces publics et notamment du cœur du parc (végétalisation des pieds d'immeubles et des aires de stationnement) favorisant la biodiversité, limitant l'imperméabilisation des sols et réduisant les îlots de chaleur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour les îlots résidentiels et à vocation économique rue des Portes Ferrées, il est envisagé de procéder par division primaire (avec permis de construire par opération de construction) ou à des permis de construire valant division.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
périmètre du projet dans le cadre du NPRU (2018-2025)	94774 m ²
démolitions de logements locatifs sociaux (rue des Portes Ferrées)	205 logements
construction d'habitat (sur le foncier libéré par les démolitions de logements sociaux)	140 logements environ (10.400m ² de SDP)
restructuration du centre commercial (hors projet de maison de l'habitat et de la rénovation énergétique = rénovation de local commercial existant)	5.400 m ² de SDP
réhabilitation de logements locatifs sociaux (rue Domnolet-Lafarge)	361 logements
espaces publics végétalisés (cœur du parc, cours vertes)	28994 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

15 à 31 rue des Portes Ferrées
62 rue des Portes Ferrées (centre commercial)
28 à 42 rue Domnolet-Lafarge

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 2 6' 8 9" 30 Lat. 4 5° 8 1' 6 6" 00

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Limoges (coordonnées géographiques rue des Portes Ferrées)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan de prévention du bruit dans l'environnement de la commune de Limoges (arrêté en juillet 2013) (avenue Pompidou et rue de Sainte-Anne : catégorie 2) carte de bruit des infrastructures routières relevant de l'Etat (A20) approuvée par arrêté préfectoral date du 12/02/2015 (pas d'impact sur le périmètre d'aménagement)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Périmètre d'aménagement en limite de secteur de ZPPAUP (bas de la rue des Portes Ferrées)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPR inondation Vienne I (approuvé le 18/05/2005); PPR inondation Aurence (approuvé le 123/08/2007); PPR inondation Auzette et Valoine (approuvé le 23/01/2009) pas de PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	Hors espaces verts protégés, 1 à 5 arbres remarques dans un rayon de 500 m autour du périmètre de projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Perturbations éventuelles en phase chantier. Des prescriptions seront inscrites dans les dossiers de consultation des entreprises spécifiant les précautions à prendre pendant les travaux pour éviter les impacts écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Suivi des recommandations formulées par les groupes de travail NPRU pour éviter notamment la prolifération de nuisibles dans la gestion des eaux pluviales et des déchets.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	Pas d'augmentation notable des nuisances liées aux activités et à l'habitat (moins de logements à terme qu'actuellement; bonne desserte en transports en commun, aménagement de cheminements pour favoriser les modes actifs)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☒	☒ ☐	Proximité avec avenue Pompidou et rue de Sainte-Anne mais limitation des nuisances sonores liées aux arbres d'alignement de voirie et à la topographie du site. Perturbations éventuelles en phase chantier. Des prescriptions seront inscrites dans les dossiers de consultation des entreprises spécifiant les précautions à prendre pour éviter les nuisances sonores dues aux travaux.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	éclairage public (voirie et parc public). Le projet prévoit une utilisation économe en termes d'éclairage public.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Pas de rejets dans le milieu naturel. La station d'épuration communale est en capacité de traiter les eaux usées des 205 logements qui seront démolis et des activités du centre commercial des Portes Ferrées. Elle est donc capable d'accepter les eaux usées issues du projet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le projet prévoit une meilleure valorisation des déchets des habitants et des activités du quartier : compostage des déchets fermentescibles, colonnes de tri sélectif, ... En phase chantier, des prescriptions seront inscrites dans les dossiers de consultation des entreprises spécifiant les précautions à prendre pour éviter toute pollution due aux travaux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet n'est pas situé en périmètre de la ZPPAUP et ne comprend pas de site classé. Il permettra de valoriser le patrimoine architectural de l'ancien faubourg jouxtant la zone d'étude et le patrimoine paysager du secteur (arbres existants). Le projet n'est pas situé dans le périmètre des sites archéologiques inventoriés par le service régional de l'archéologie.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

Remarque : procédure de révision du PLU de Limoges en cours avec constitution d'une évaluation environnementale (arrêt du projet de PLU courant 2nd semestre 2018).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Démarche d'écoquartier engagée par la Ville de Limoges (signature charte écoquartier en 2016, obtention du label étape 1 pour le projet le 30/03/2018) et réflexion des groupes de travail NPRU notamment sur les questions de la biodiversité, les potentiels de développement des ENR, l'efficacité énergétique, la santé, la mobilité.

Le projet va induire des bénéfices par rapport au quartier actuel et notamment en termes de conditions sanitaires et sociales (qualité de vie, ambiance sonore, sélection végétale pour réduire le risque d'allergie (conformément aux mesures prises par la Ville de Limoges depuis plusieurs années) et de la biodiversité (amélioration des trames verte et noire, végétalisation des espaces de stationnement aérien actuellement goudronnés).

La circulation des véhicules peut présenter un risque de pollution accidentel qui semble limité (absence d'entreprise industrielle dans le quartier et dans son environnement immédiat).

En phase chantier, des nuisances temporaires pourraient impacter l'environnement proche (altération de la qualité de l'air, émanation d'odeurs, nuisances sonores, impacts sur la biodiversité, ...). Des prescriptions seront inscrites dans les dossiers de consultation des entreprises spécifiant les précautions à prendre pour éviter toute pollution due aux travaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Tous les espaces décrits dans le projet sont déjà anthropisés. Ce projet de renouvellement vise à améliorer le cadre de vie des habitants, à enrichir la biodiversité actuelle, à connecter le cœur du parc au berges de la Vienne (constitution de réelles trames verte et noire avec le parc et les autres espaces verts publics et privés).

Il n'engendrera aucune modification notable de la configuration du périmètre d'aménagement et de l'usage foncier (amélioration des aménagements du parc central existant ; reconstruction de logements sur des emplacements actuels de logements sociaux ; absence d'installation/d'ouvrage source de nuisances permanente).

L'engagement de transformer ce quartier actuellement dégradé sur le plan environnemental en écoquartier, dont l'ambition est partagée par l'ensemble des acteurs du projet, est de nature à dispenser ce projet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Annexe 8-1 : présentation du projet d'écoquartier des Portes Ferrées devant les instances du NPRU de Limoges et du contrat de ville de l'agglomération de Limoges
- Annexe 8-2 : planche graphique n°72 intégrant le quartier des Portes Ferrées extrait du PLU de Limoges en vigueur
- Annexe 8-3 : extrait du diagnostic écologique des quartiers NPRU de Limoges dont le quartier des Portes Ferrées

9. Engagement et signature

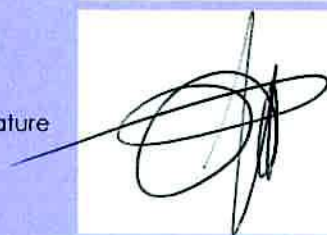
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Limoges

le, 13/09/2018

Signature



Objet : Opération de renouvellement urbain du quartier des Portes Ferrées en écoquartier à Limoges (87)

Demandeur : Ville de Limoges

Dossier n°2018-007174 reçu le 13/09/2018 par l'autorité environnementale.

**Addendum au dossier de demande d'examen au cas par cas préalable à la
réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
Précisions sur le projet d'écoquartier des Portes Ferrées**

1- Gouvernance et périmètre du projet :

Le quartier des Portes Ferrées est un projet de renouvellement urbain inscrit au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Le projet d'écoquartier des Portes Ferrées a pour ambition le renouvellement ambitieux du quartier en créant un écoquartier intégré au centre-ville. Le projet a été présenté une première fois devant les instances de l'ANRU et ses principaux partenaires (revue technique partenariale) le 26 avril 2018. Cette présentation sera complétée lors du Comité d'Engagement le 5 novembre 2018 par une présentation du calendrier et de la maquette financière de l'opération.

La Ville de Limoges est désignée comme pilote opérationnel du projet d'écoquartier des Portes Ferrées. Elle s'appuiera sur un assistant à maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste-paysagiste pour coordonner l'opération d'aménagement d'ensemble. La Ville de Limoges assurera la maîtrise d'ouvrage du parc urbain, des cheminements d'accès au parc et de l'aménagement des îlots constructibles.

Précisions des rubriques 6 (impact potentiel du projet) et 8 (annexe 4)

Le périmètre opérationnel du projet est de 9,5 ha. Il correspond aux travaux qui seront effectués dans le cadre de la convention avec l'ANRU et ses partenaires entre 2019 et 2024/2025.

L'opération se décompose en plusieurs chantiers entre 2019 et 2025 :

- après le relogement de l'ensemble des locataires des immeubles rue des Portes Ferrées (fin des relogements prévue en décembre 2018), Limoges Habitat procèdera à la démolition des barres d'immeubles rue des Portes Ferrées,
- l'aménagement du parc et des cheminements d'accès au parc par la Ville de Limoges,
- l'aménagement des îlots résidentiels rue des Portes Ferrées et la construction de logements neufs performants énergétiquement (promoteurs privés, Limoges Habitat),
- la réhabilitation et la résidentialisation de logements locatifs sociaux rue Domnolet-Lafarge par Limoges Habitat,
- la reconversion/requalification du centre commercial des Portes Ferrées (projet de la CAPEB de Maison de l'habitat et de la rénovation énergétique et identification d'autres porteurs de projet en cours),
- la réfection de la voirie et des réseaux existants par Limoges Métropole.

Périmètre opérationnel du projet (9,5 ha)

Maîtrise d'ouvrage	Surfaces (m²)
Périmètres opérationnels	
Ville de Limoges	29 137
Limoges Habitat	23 860
Limoges Métropole	14 855
Ville de Limoges et Limoges Métropole	5 954
Terrain constructible	20 708
Total	94 514

Le choix du périmètre opérationnel retenu est basé sur les critères suivants :

- Maîtrise foncière
- Proposer un projet de 10 ha pour rester en dessous des seuils d'étude d'impact obligatoire

Une gestion commune est envisagée et préconisée pour l'entretien du parc et des espaces résidentialisés.

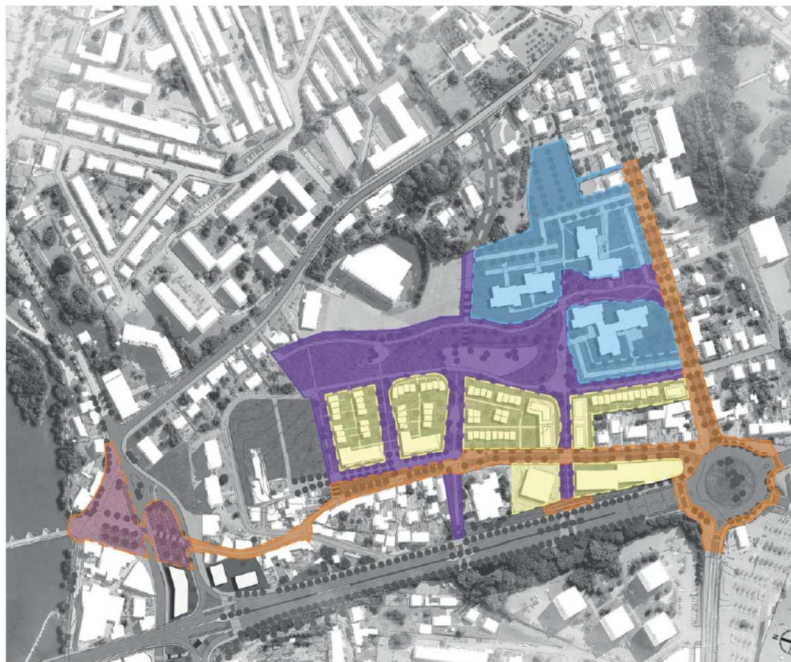


Schéma des périmètres opérationnels par maîtrise d'ouvrage

QUARTIER DES PORTES FERREES : phasage des travaux

OPERATIONS / PHASAGE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
LIMOGES HABITAT								
Démolitions rue de PF	relogement							
Réhabilitation 38-42 DL								
Réhabilitation 32-34 DL								
Réhabilitation 28-30 DL								
Résidentialisation 38-42 DL								
Résidentialisation 32-34 DL								
Résidentialisation 28-30 DL								
VILLE DE LIMOGES								
Réalisation du parc urbain								
Commercialisation lots à bâtir								
LIMOGES METROPOLE								
Adaptation des réseaux								
Acquisition galerie commerciale								
Création d'activités économiques								
Requalification des voiries et mobilité								

Un périmètre d'aménagement « élargi » a été identifié. Il s'agit d'actions qui pourraient être envisagées au-delà de 2025 telles que les connexions piétonnes du cœur du parc à la rue de Sainte-Anne (sous réserve d'opportunités foncières), la requalification de voiries (avenue Pompidou, rue de Sainte-Anne, ...) non inscrites dans le programme de renouvellement urbain conventionné avec l'ANRU et ses partenaires, car leur faisabilité technique et financière n'est pas établie à ce jour.

Périmètre opérationnel du projet et actions supplémentaires

Maîtrise d'ouvrage	Surfaces (m²)
Périmètres opérationnels	
Ville de Limoges	29 137
Limoges Habitat	23 860
Limoges Métropole	14 855
Ville de Limoges et Limoges Métropole	5 954
Terrain constructible	20 708
Total	94 514

Actions supplémentaires	
Ville de Limoges (acquisitions foncières nécessaires)	3 093
Limoges Métropole:	20 182
① Bd. Pompidou (projet transport type BHNS)	7 135
② Rue St. Anne (long terme)	7 812
③ Rue D. Lafarge (moyen terme)	1 970
④ Accès gymnase (moyen terme)	2 122
⑤ Accès parc (moyen terme)	1 143
Total	23 275
Total	117 789

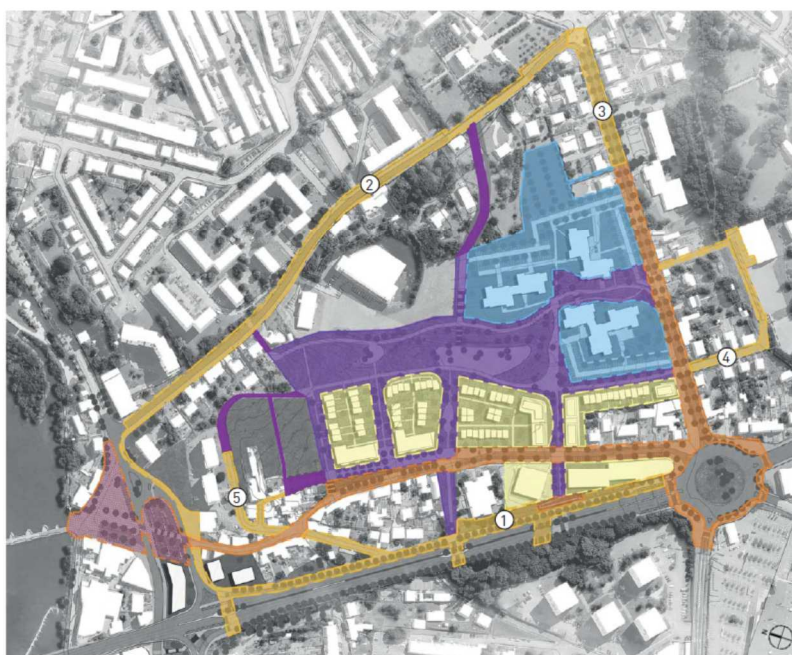


Schéma des périmètres opérationnels et actions supplémentaires par maîtrise d'ouvrage

2- Précisions sur l'îlot commercial rue des Portes Ferrées :

La galerie commerciale (photo ci-dessous) est située à l'interface de l'avenue Pompidou et de la rue des Portes Ferrées, cette dernière consistant la principale voie d'accès. Elle souffre de difficultés notables : seules 2 cellules occupées actuellement sur 19, un bar-tabac et une boulangerie, tous deux implantés récemment et qui restent fragiles de par leur emplacement dans un centre commercial « déserté » depuis plusieurs années.



Le phasage envisageable pour requalifier ce centre commercial est le suivant :

- * Maison de l'habitat et de la rénovation énergétique (par la CAPEB) (ancien supermarché LIDL) : opération de rénovation envisagée en 2019-2020,
- * autres cellules : une étude « flash » commandée par Limoges Métropole à la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) sera rendue vers fin 2018 sur les potentiels de développement d'activités économiques (commerces de proximité, économie sociale et solidaire notamment) et les possibilités de montage juridique, financier et opérationnel. Il n'est pas envisagé de construire de l'habitat sur cette emprise.

3- Impact potentiel du projet sur l'environnement :

Précisions de la rubrique 6

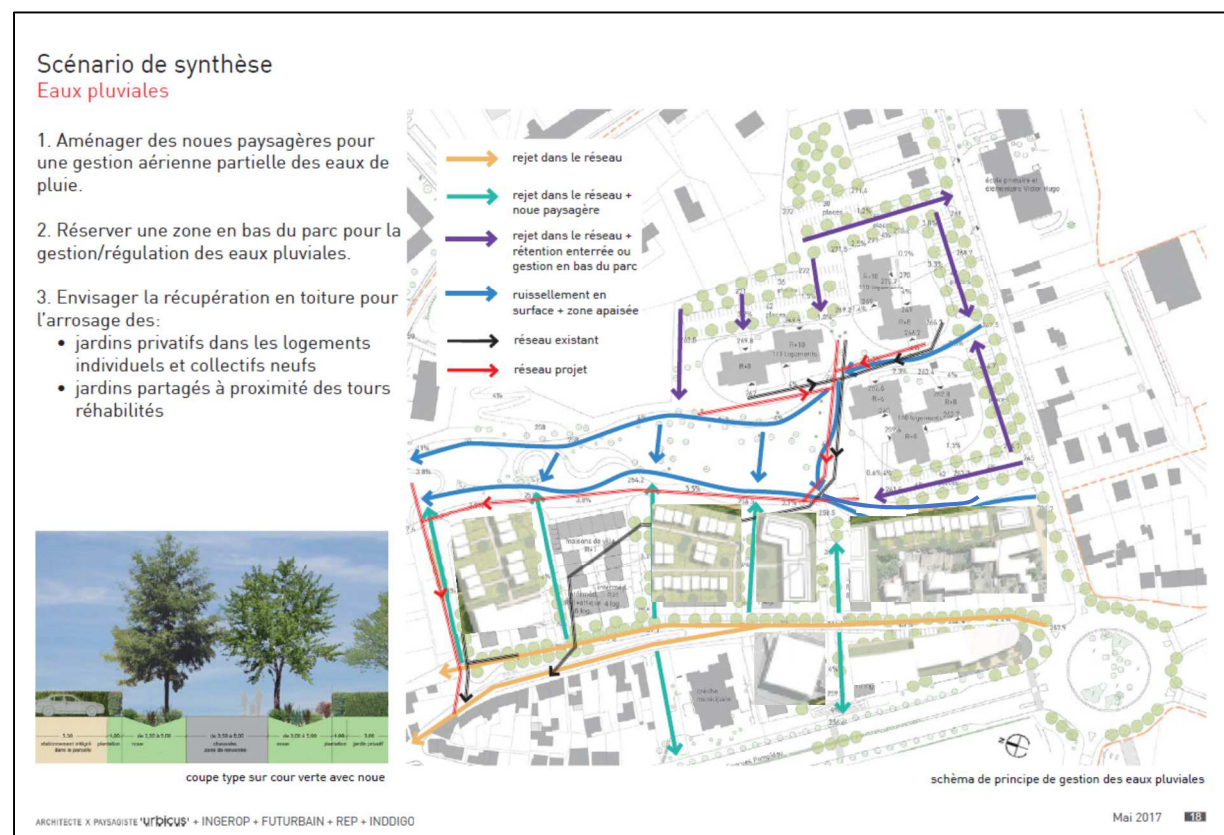
3-1 Raccordement aux réseaux - principes

Tous les réseaux secs et humides (électricité, gaz, téléphone, eau potable, assainissement) desservent actuellement le quartier.

Les futures constructions (îlots résidentiels) seront raccordées au réseau existant de distribution en eau potable et au réseau existant collectif d'assainissement des eaux usées (raccordé à la station d'épuration communale).

Concernant la récupération des eaux pluviales, l'étude de programmation urbaine a permis de préciser les principes de récupération des eaux de pluie en combinant la gestion de deux enjeux pour le projet d'écoquartier : la rétention des eaux pluviales et la protection de la ressource en eau.

3-2 Une gestion alternative des eaux pluviales - Schéma de principe de gestion des eaux pluviales



Extrait de l'étude de programmation urbaine Urbicus/Ingerop/Inddigo/Rep/FutUrbain (2016-2018)

La création de zones inondables ou de noues, intégrées dans les espaces verts du quartier ou en accompagnement des voies, permettra de gérer les eaux pluviales en créant un espace paysager à moindre coût, sous forme de zones « tampon » pour les eaux de ruissellement.

Pour les logements qui seront construits rue des Portes Ferrées, la récupération des eaux de pluie pourra servir au besoin d'arrosage des espaces extérieurs privatifs (gestion aérienne des eaux pluviales, systèmes alternatifs privatifs de récupération des eaux pluviales à la parcelle).

Des toitures végétalisées permettront un gain énergétique et phonique, de réduire les débits de pointe et de filtrer, dans une certaine mesure, les eaux pluviales en les retenant temporairement. Elles seront ensuite évacuées par évaporation ou à faible débit vers un exutoire.

Pour les logements existants (tours Domnolet-Lafarge), une récupération des eaux de pluie complémentaire (installation de récupérateurs) sera intéressante pour l'arrosage des espaces verts et jardins aménagés en pied d'immeuble, ...

Une attention particulière sera portée lors de la poursuite des études d'approfondissement du projet d'écoquartier (mission d'AMO architecte-urbaniste-paysagiste coordonnateur de l'opération d'aménagement d'ensemble, maîtrises d'œuvre) afin de réduire les risques de prolifération des moustiques tigres susceptibles de transmettre la dengue, le chikungunya dans les systèmes de récupération des eaux de pluies.

De manière générale, les éléments complémentaires sur l'action possible sur les déterminants de santé seront étudiées au regard des préconisations du « Groupe de travail thématique du NPRU – Santé » et du *Guide Agir pour un urbanisme favorable à la santé, Concepts et Outils* édité par l'EHESP.

3-3 Travaux sur les réseaux d'assainissement

Limoges Métropole assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux de reprise des réseaux d'assainissement séparatifs « eaux usées – eaux pluviales ». Il est notamment prévu :

- * le remplacement et l'optimisation des réseaux existants, en complément de la gestion des eaux pluviales sur le domaine public et la gestion privative à la parcelle (chemisage des réseaux, remplacement des réseaux amiante)

- * une gestion alternative des eaux pluviales sur le domaine public : 50% en enterré ; 50 % en surface sur voirie, 100% en surface sur les espaces verts (hors raccordements et branchements).

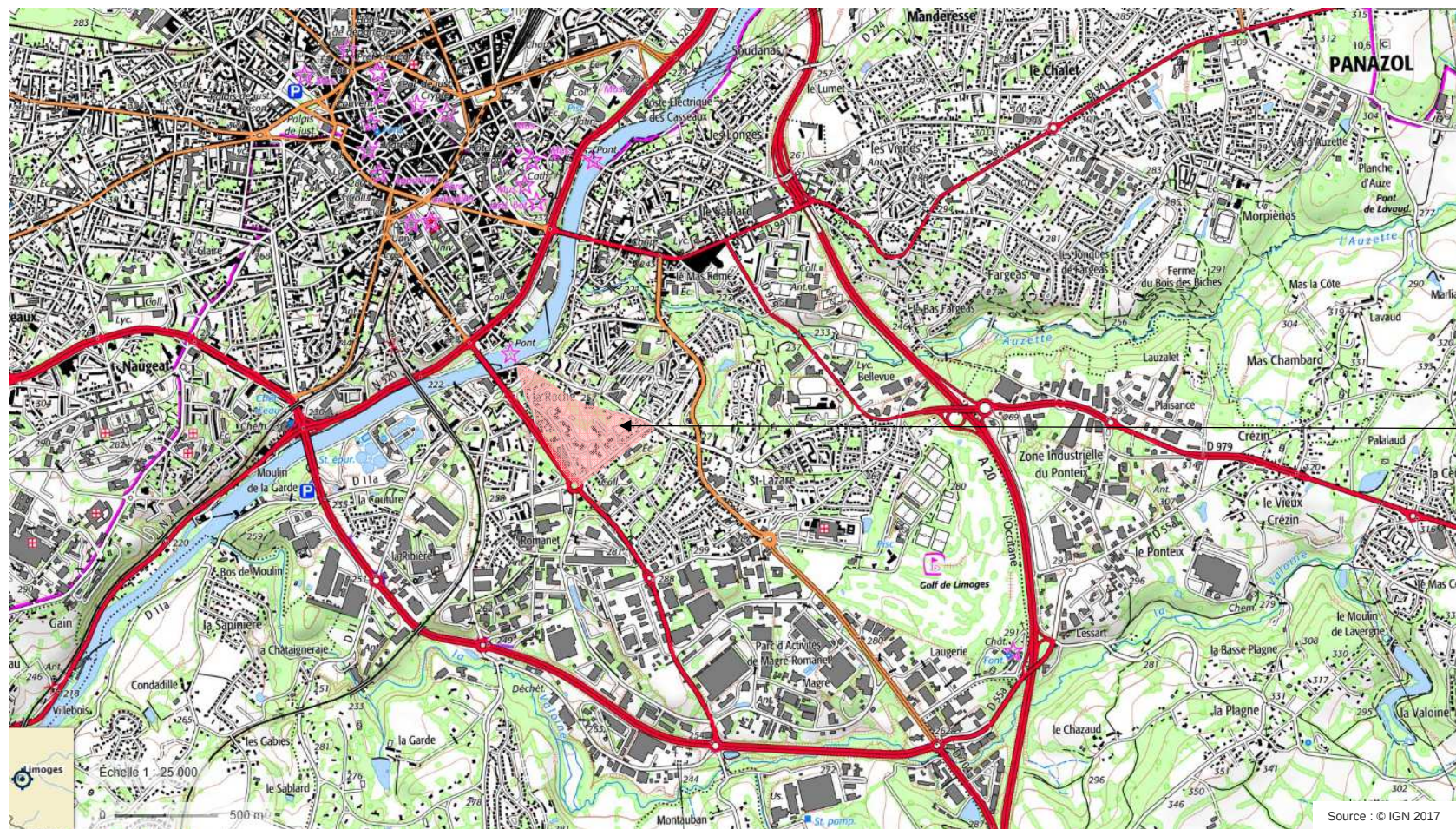
Le plan d'actions de concertation avec les habitants tout au long du projet intègre des actions récurrentes de sensibilisation des habitants aux éco-gestes pour maîtriser notamment les consommations d'eau potable.

4- Reportage photographique du quartier :

Précisions de la rubrique 8 – annexe 2 : cf. pièce jointe

ANNEXE 2

PLAN DE SITUATION DU QUARTIER DES PORTES FERREES



QUARTIER DES PORTES FERREES

8 - ANNEXE 2

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DU QUARTIER DES PORTES FERREES

Périmètre
opérationnel du projet
d'écoquartier



ANNEXE 3

PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE DE PROJET D'ECOQUARTIER DES PORTES FERREES (2016)



LA VIENNE (RIVIERE) —————→

RUE DES PORTES FERREES —————→

RUE DOMNOLET-LAFARGE —————→

AVENUE G. POMPIDOU —————→



Immeubles d'habitat social rue des Portes Ferrées



Situation des immeubles rue des Portes Ferrées n°15-17-21-23-25-29-31
(travaux de démolition des 205 logements programmés en 2020)



Implantation projetée des nouveaux logements rue des Portes Ferrées
(environ 143 logements)

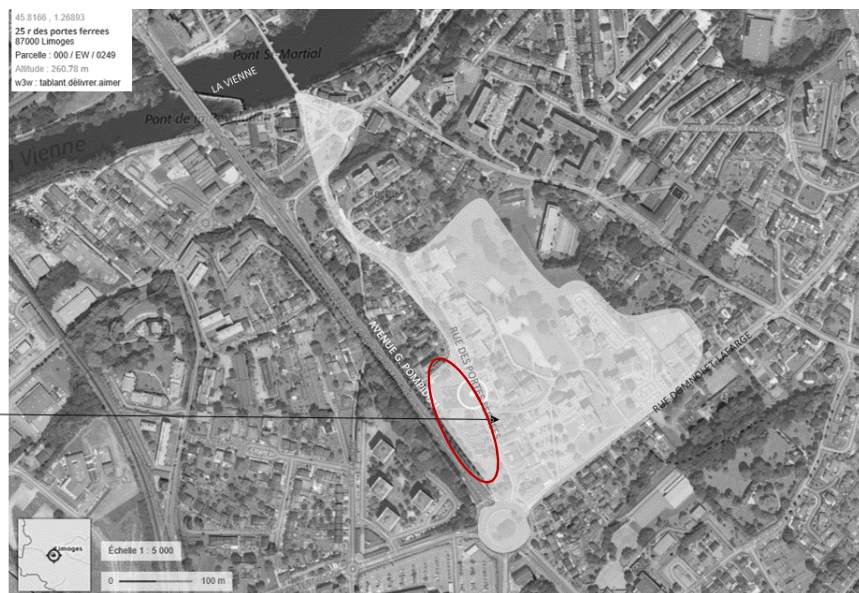
Vues sur les immeubles depuis le parc



Vues sur la rue et les parkings



Centre commercial rue des Portes Ferrées



Périmètre
opérationnel du projet
d'écoquartier

Centre commercial (copropriété privée) (2730 m² de surface construite)
Sur les 19 lots, 17 cellules commerciales sont vacantes.



Ancien supermarché LIDL (700 m²)
Projet de Maison de l'habitat et de la
rénovation énergétique par la CAPEB
(opération de rénovation énergétique
comprenant le siège de la CAPEB et des
salles de formation)

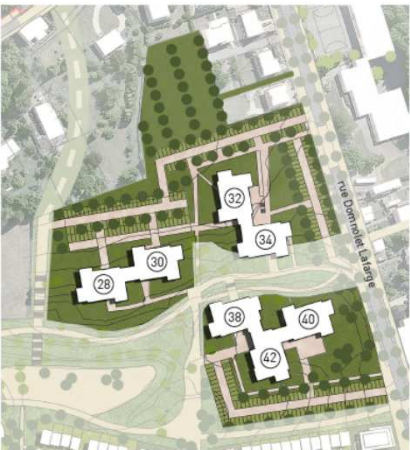
Programmation envisagée pour le reste du centre
commercial (études en cours) :

- pôle commercial de proximité (400 m²) avec maintien du bar/PMU et de la boulangerie, création d'une brasserie par exemple
- un espace de conciergerie solidaire (50-100 m²),
- une pépinière d'entreprises dédiée à l'entrepreneuriat social et solidaire (1000 – 1200 m²),
- un incubateur d'économie social et solidaire (355 m²)

Immeubles d'habitat social rue Domnolet-Lafarge



Situation des immeubles



Projet : réhabilitation et résidentialisation



Immeubles rue Domnolet-Lafarge
n°32-34

n°38-40-42



Immeuble rue Domnolet-Lafarge n°32 et terrain de sport



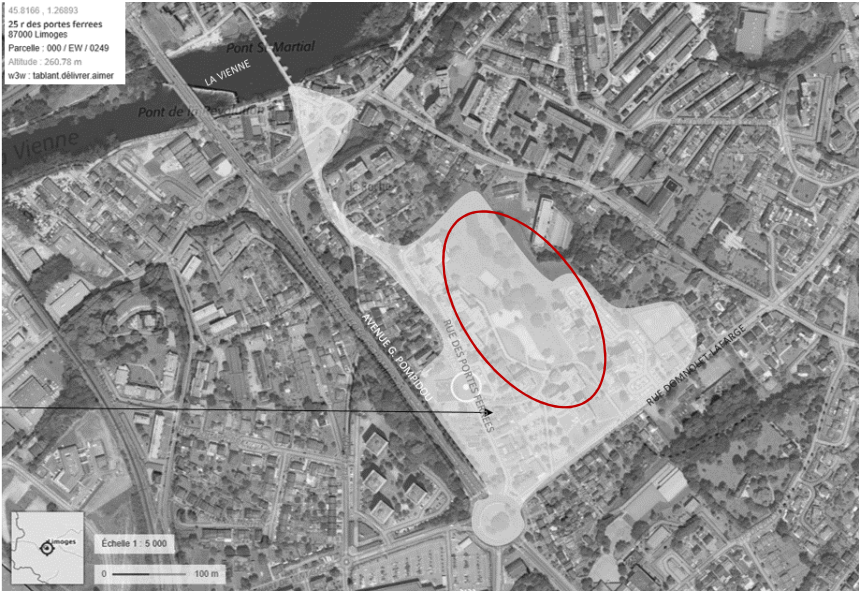
Vers la rue de Sainte-Anne (arrière des immeubles rue Domnolet-Lafarge)



Rue Domnolet-Lafarge



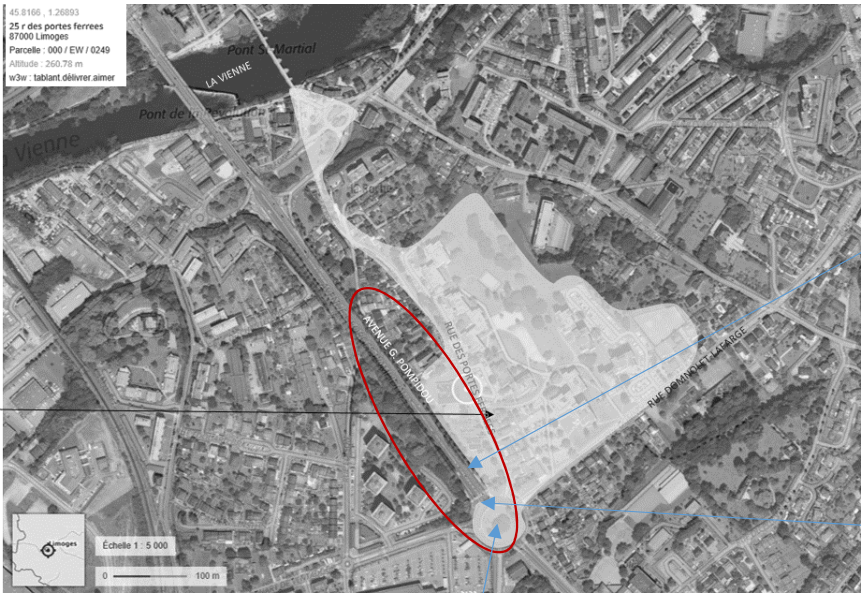
Parc intérieur (entre rues des Portes Ferrées, Domnolet-Lafarge et rue de Sainte-Anne)



Périmètre opérationnel du projet d'écoquartier



Avenue Pompidou et place Queuille



Périmètre
opérationnel du projet
d'écoquartier



Arrêt de bus avenue
Pompidou (vue depuis le
centre commercial)



Passage souterrain avenue
Pompidou
Le projet prévoit sa
condamnation et un
aménagement aérien
sécurisé.



Place Queuille
(vue depuis l'avenue Pompidou)



(vue depuis la rue Domnolet-Lafarge)

Vues du quartier depuis l'impasse Niepce



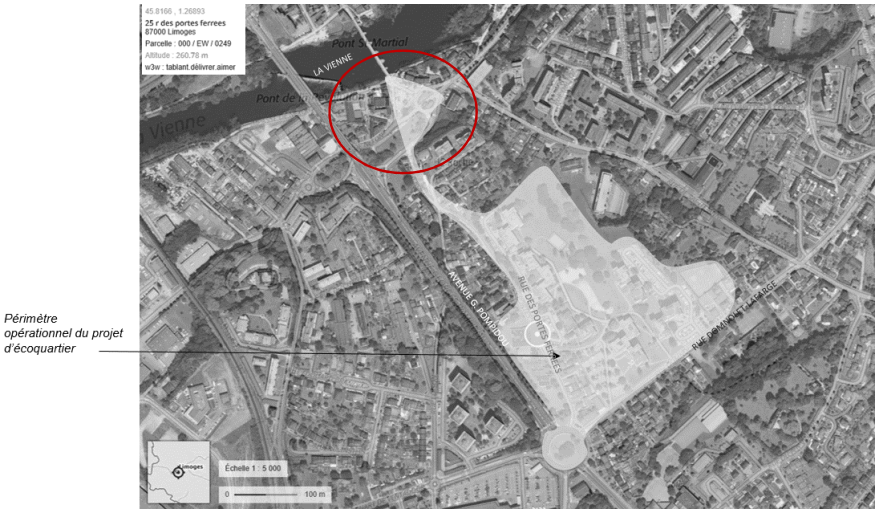
*Périmètre
opérationnel du projet
d'écoquartier*

depuis l'impasse Niepce



depuis la copropriété rue Ventadour

Place Paul Parbelle



Depuis le bas de la rue de la Roche



Vers la rue de la Roche



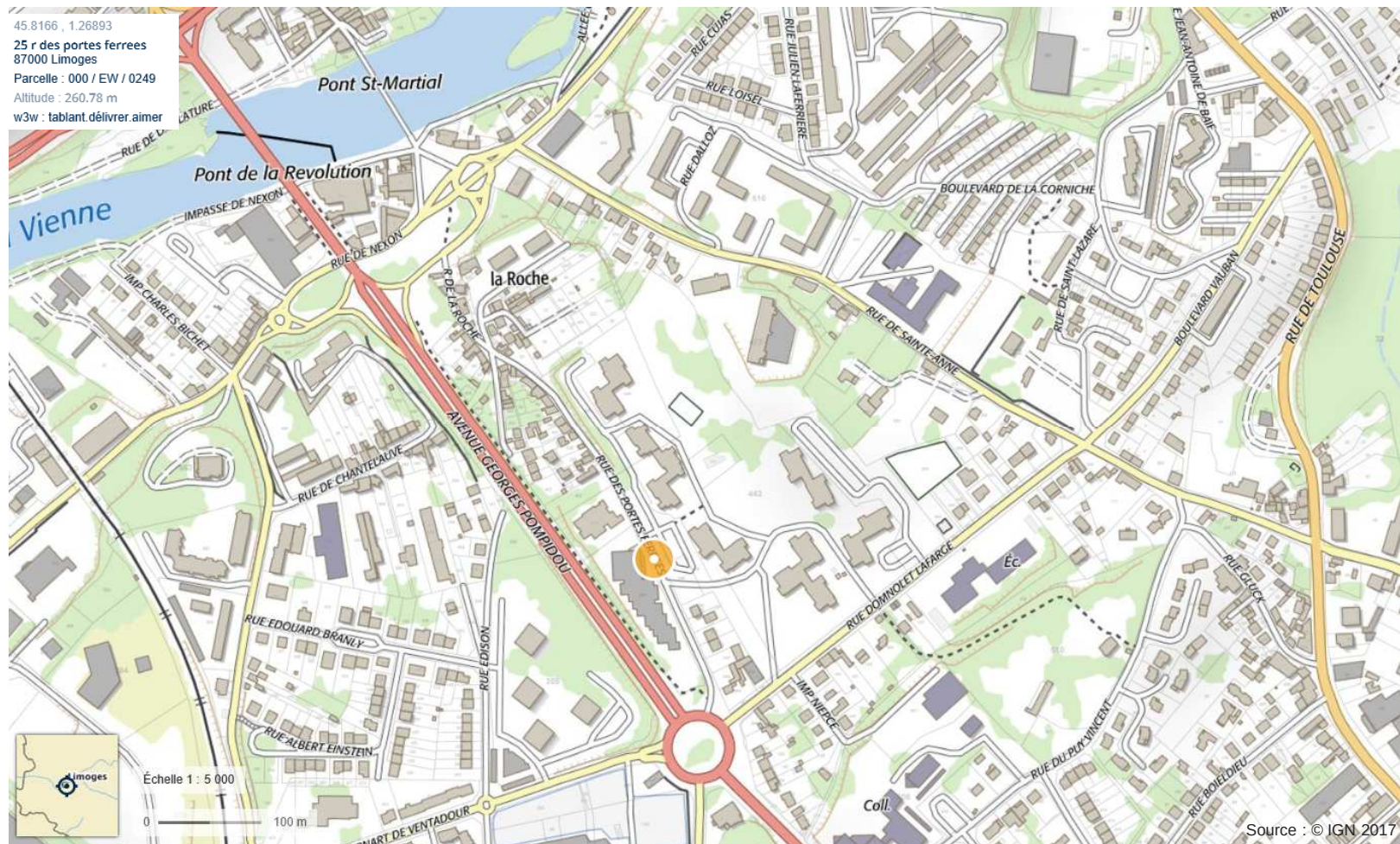
Depuis le bas de la rue de Sainte-Anne



Devant le pont Saint-Martial



ANNEXE 5-2 PLAN DU QUARTIER DES PORTES FERREES ET DE SES ABORDS AFFECTATION DES CONSTRUCTIONS ET DES TERRAINS



ANNEXE 5-3

PROJET D'ECOQUARTIER DES PORTES FERREES ET COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES

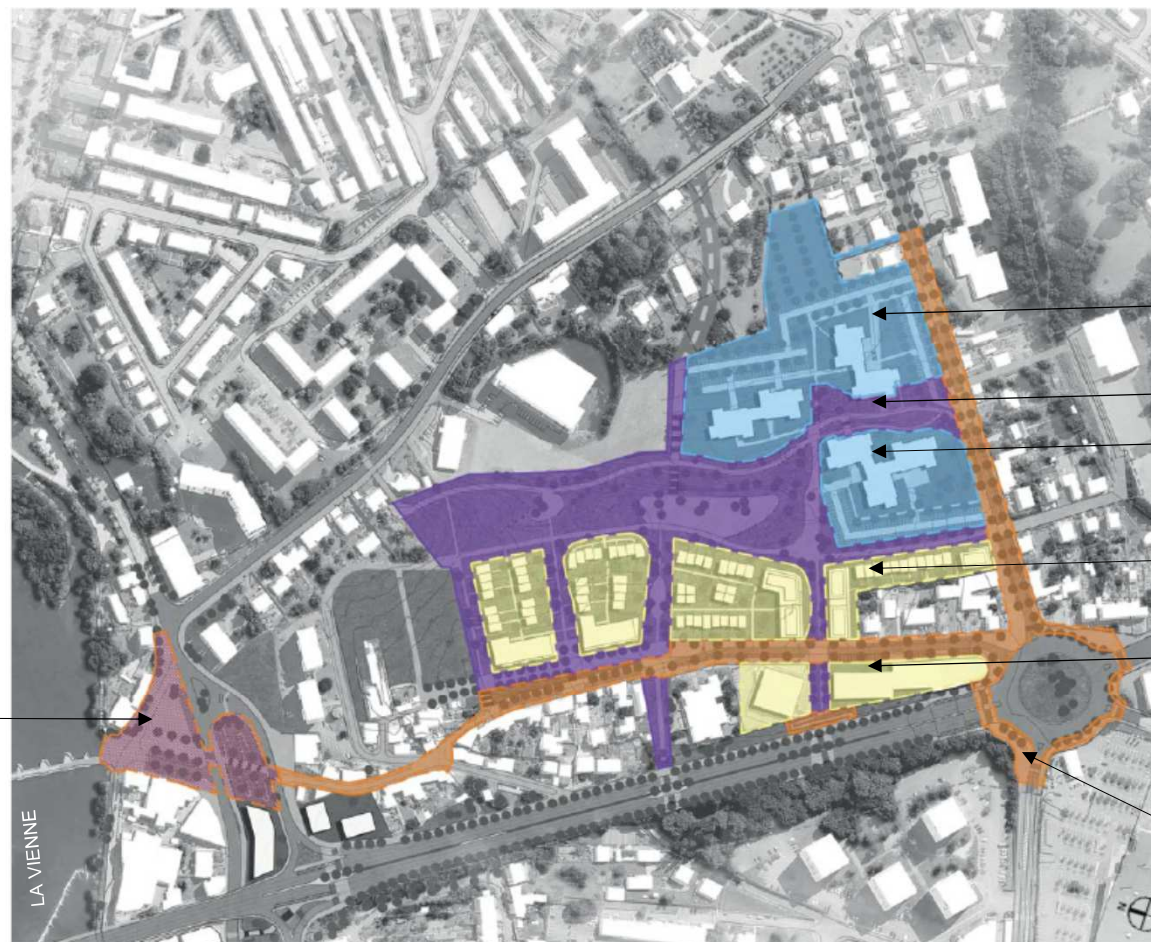


- ① Coeur du parc
- ② Cours vertes
- ③ Terrasse du parc
- ④ Rue des Portes Ferrées et rue de la Roche
- ⑤ Rue Domnolet Lafarge
- ⑥ Place Henri Queuille
- ⑦ Place Paul Parbelle
- ⑧ Îlots de logements projetés
- ⑨ Îlot d'activités et commerces projetés
- ⑩ Logements réhabilités et résidentialisés

ANNEXE 5-4 PERIMETRE OPERATIONNEL DU PROJET D'ECOQUARTIER DES PORTES FERREES REPARTITION DES EMPRISES A AMENAGER PAR MAITRISE D'OUVRAGE

Maîtrise d'ouvrage	Surfaces (m²)
Périmètres opérationnels	
Ville de Limoges	28 994
Limoges Habitat	23 987
Limoges Métropole	15 062
Ville de Limoges et Limoges Métropole	5993
Terrain constructible	20 115
Total	94 151

Place Parbelle
(travaux hors ANRU)



Réhabilitations -
résidentialisations

Parc public

Réhabilitations -
résidentialisations

Diversification de l'habitat
(Promoteurs)
(après démolition des barres
d'immeubles)

Reconversion du centre
commercial :

- Projet de Maison de l'habitat et de la rénovation énergétique
- activités commerciales et tertiaires

Réaménagement des accès
au quartier

Schéma des périmètres opérationnels par maîtrise d'ouvrage



Etude urbaine Portes Ferrées

Validé par les instances du Contrat de Ville de
l'agglomération de Limoges le 22/03/2018



Portes Ferrées : un quartier marqué par un habitat social en partie vétuste et vacant ...

- ❑ **Sentiment d'insécurité** (femmes et jeunes filles)
- ❑ Un **espace vert enclavé, peu qualitatif** et sous-exploité
- ❑ Des **zones de stationnement** très présentes
- ❑ Un **centre-commercial à l'abandon**



...mais un quartier à **taille humaine**, avec un **grand espace vert**, des **jeux** et **proche des commerces**, du **centre-ville**, des **berges de Vienne** ...



Pour changer en profondeur le quartier, il a été proposé de :

1. Construire de nouveaux habitats
(après avoir démoli certains logements sociaux dégradés)
2. Améliorer l'habitat social conservé *(rénovation et résidentialisation)*
3. Restructurer et unifier le quartier autour d'un parc urbain irriguant l'ensemble du quartier



Créer un éco-quartier, pôle d'attractivité relié au
centre-ville et aux berges de Vienne



Quelles démolitions prévoir pour disposer de terrains constructibles ?



Choix fait sur la base de plusieurs critères :

- État actuel des bâtiments
- Taux de vacance
- Possibilité de mise aux normes (accessibilité tout public)
- Nombre de logements par bâtiment
- Topographie du site
- Attractivité du foncier libéré
- Bilan financier de l'opération



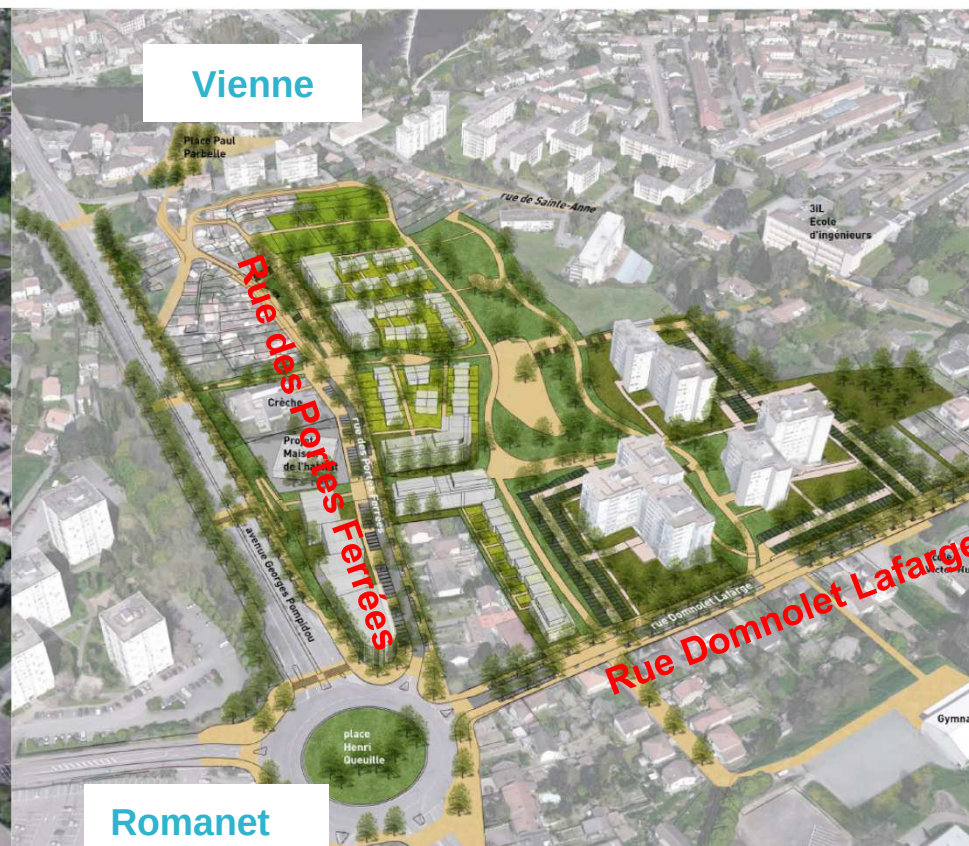
Démolition des résidences situées le long de la rue des Portes Ferrées **soit 205 logements** *(après relogement de la soixantaine de familles encore présente)*



Les Portes Ferrées...

Aujourd'hui

Demain



Le projet d'éco-quartier

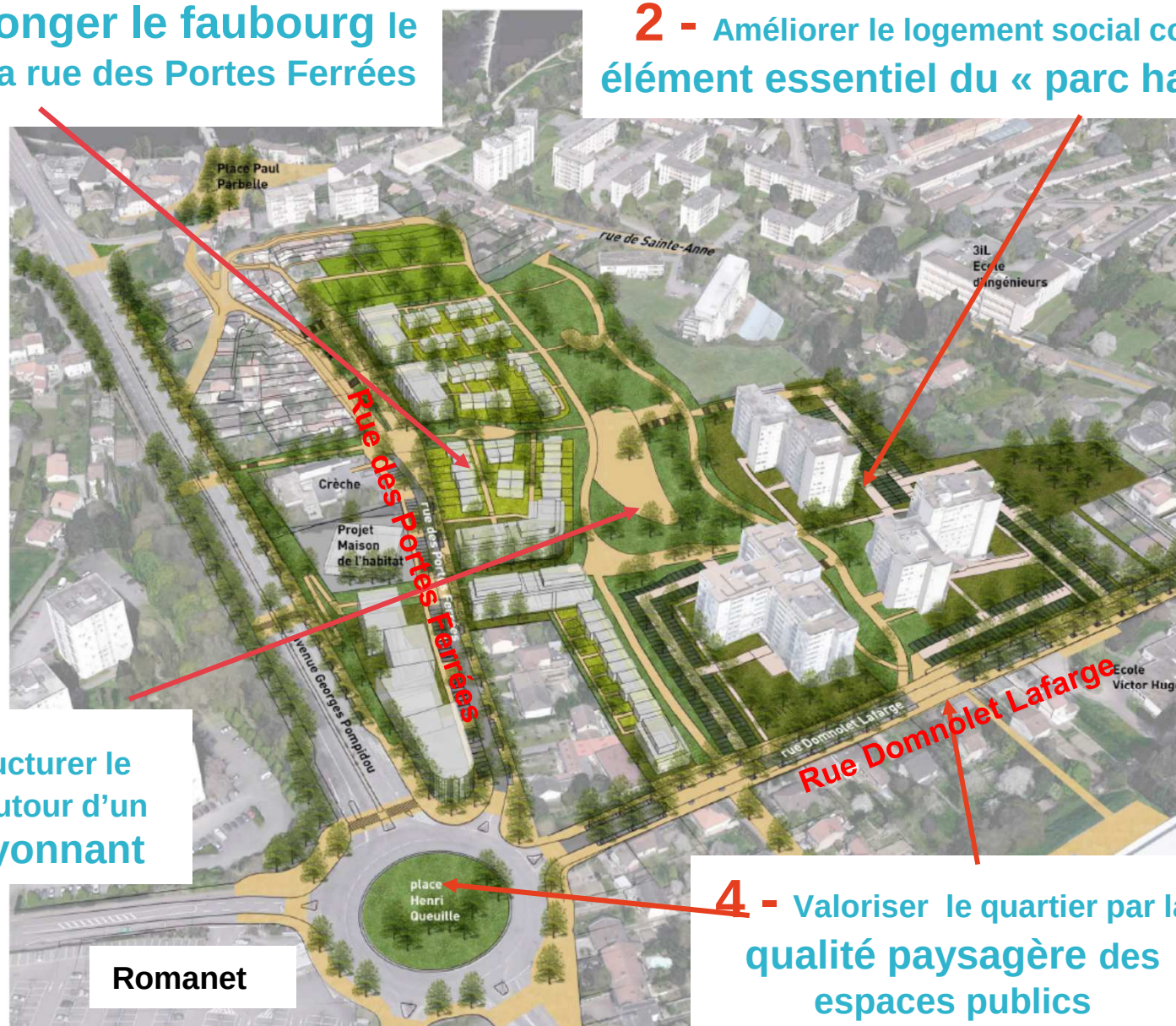


1- Prolonger le faubourg le long de la rue des Portes Ferrées

2 - Améliorer le logement social comme élément essentiel du « parc habité »

3 - Structurer le quartier autour d'un parc rayonnant

4 - Valoriser le quartier par la qualité paysagère des espaces publics

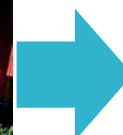


1- Créer un faubourg résidentiel intégrant un habitat innovant

A l'origine un faubourg le long de la rue des Portes Ferrées
l'axe historique du quartier



S'appuyer sur l'identité patrimoniale et paysagère



Arrivée de nouveaux habitants

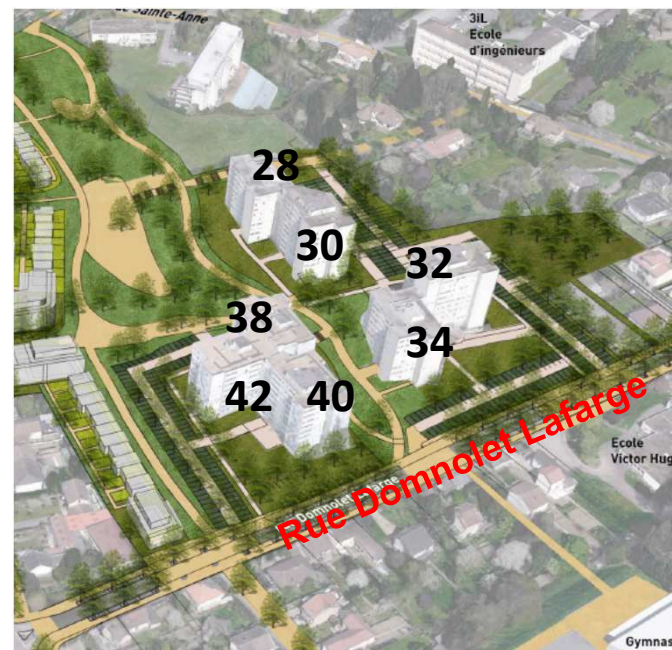
Construction de maisons individuelles et de petits collectifs le long de la rue des Portes Ferrées



2 - Un habitat social rénové et intégré au parc



Des résidences
immersées
dans le parc



Des réhabilitations prévues

38-40-42 : réhabilitation légère

32-34 : création de logements seniors

28-30 : rénovation lourde extérieure et intérieure



Des pieds d'immeubles verts avec
identification des espaces privés/publics



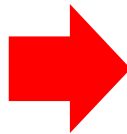
Des habitats qui dialoguent ensemble grâce à un vocabulaire architectural commun

EXEMPLE : un matériau de façade identique

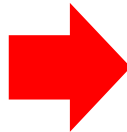
Le bois

Le verre

Réhabilitation
des résidences



Constructions
nouvelles



Images de référence



3 - Créer un parc irriguant le quartier et le reliant au reste de la ville



Des **voies vertes** pour accéder au cœur du parc



Des **rues, places...** pour se déplacer plutôt à pied , en vélo...

Des **parkings de résidences paysagers** pour les intégrer au parc



3 - Un cœur de parc pour...



... jouer, jardiner, s'initier à la découverte de la nature...



...se reposer, se promener,
admirer le parc...

Octobre 2017

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

PROTOCOLE DE PREFIGURATION – ETUDES

Diagnostic écologique

Etat initial

Maître d'ouvrage



Bureau d'études en environnement
énergies renouvelables et aménagement durable

encis environnement
SIRET: 539 971 838 00013 - Code APE: 7112 B
Siège: Ester Technopole, 1 avenue d'Ester - 87 069 LIMOGES - FRANCE
Tél: +33 (0)5 55 36 28 39 - E-mail : contact@encis-ev.com
www.encis-environnement.fr

Partie 1 : Introduction

1.1 Contexte de l'étude

La Communauté d'Agglomération Limoges Métropole a en charge le pilotage du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de 4 quartiers situés à Limoges, dont deux sont dits d'intérêts nationaux. Le protocole de préfiguration, première étape du dispositif, est en cours de finalisation pour une signature prévue en fin d'année. Après réunion et avis du comité d'engagement, les études et opérations anticipées pourront débuter afin d'élaborer et de faire approuver des conventions de renouvellement urbain en 2018 présentant les projets urbains afférents.

Dans ce cadre, une étude consistant en un diagnostic écologique des quatre quartiers a été considérée nécessaire afin de disposer d'une connaissance plus fine de la biodiversité dans et à proximité des quartiers, et de sa prise en compte dans l'élaboration des projets urbains.

Les quatre quartiers sont localisés sur la commune de Limoges. Leurs superficies respectives sont :

- Quartier d'Aurence-nord : 28,30 ha
- Quartier d'Aurence-sud : 52,70 ha
- Quartier de Beaubreuil : 74,10 ha
- Quartier des Portes Ferrées : 9,10 ha

1.2 Auteurs de l'étude

Le bureau d'études d'ENCIS Environnement est spécialisé dans les problématiques environnementales, d'énergies renouvelables et d'aménagement durable. Dotée d'une expérience de plus de dix années dans ces domaines, notre équipe indépendante et pluridisciplinaire accompagne les porteurs de projets publics et privés au cours des différentes phases de leurs démarches.

L'équipe du pôle environnement, composée de géographes, d'écologues et de paysagistes, s'est spécialisée dans les problématiques environnementales, paysagères et patrimoniales liées aux projets d'aménagement. En 2017, les responsables d'études d'ENCIS Environnement ont pour expérience la coordination et/ou réalisation d'une soixantaine d'études d'impact sur l'environnement et d'une cinquantaine de volets habitats naturels, faune et flore.

Structure	
Adresse	ESTER Technopole 1, avenue d'ESTER 87 069 LIMOGES
Téléphone	05 55 36 28 39
Référent habitats naturels et flore	Laure CHASSAGNE, Chargée d'étude Environnement / ICPE
Référent avifaune et faune terrestre	Bruno LABROUSSE, Responsable d'études / Faune
Référent chiroptère	Kévin MARTINEZ, Responsable d'études / Chiroptérologue
Coordination et correction de l'étude	Pierre PAPON, Responsable d'études / Ecologue
Version / date	Version 1 - octobre 2017

1.3 Localisation des sites étudiés

Comme évoqué précédemment, quatre quartiers font l'objet du présent diagnostic écologique. Pour des raisons pratiques et de cohérence géographique des inventaires, d'analyse et de présentation des résultats, les quartiers d'Aurence-nord et d'Aurence-sud ont été regroupés. Ainsi, trois secteurs ont été étudiés. Les résultats présentés dans ce rapport sont présentés sous ce découpage : Val d'Aurence, Beaubreuil et Portes Ferrées. Les cartes suivantes permettent de localiser les quartiers, ainsi que les aires d'études qui les bordent et qui ont été utilisées pour les inventaires.



Carte 3 : Aires d'étude des Portes Ferrées

3.3 Quartier Portes Ferrées

3.3.1 Etat initial des habitats naturels et de la flore

Les grands types d'habitats rencontrés dans le quartier des Portes Ferrées sont décrits ici, de même que les espèces végétales invasives recensées.

La flore a été inventoriée selon deux protocoles :

- le repérage des habitats
- un référencement des espèces rencontrées au cours de transects aléatoires sur chaque type de milieu et par inventaires aléatoires hors protocole.

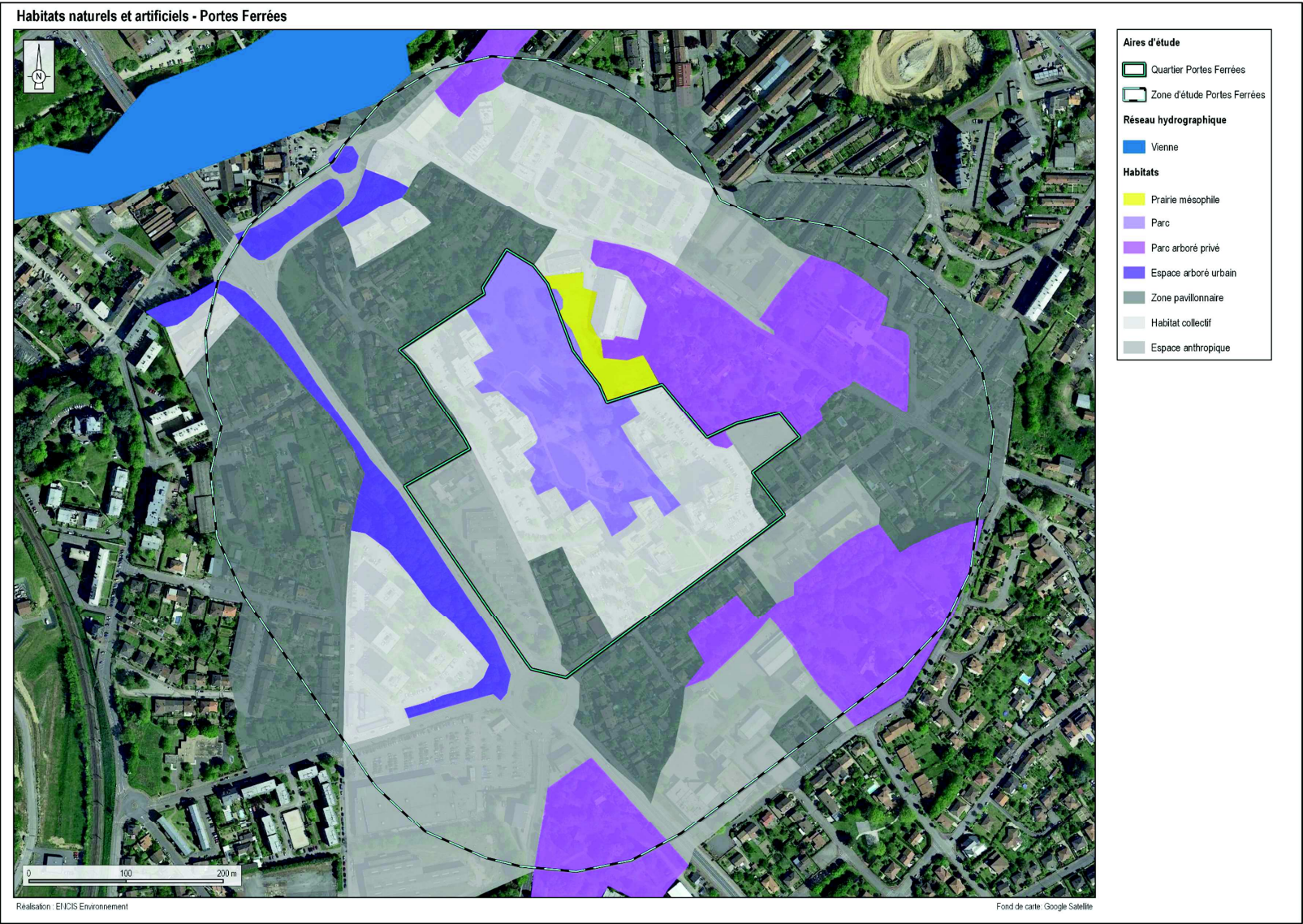
La flore inventoriée a été confrontée aux listes des taxons bénéficiant d'une protection et de ceux menacés afin de déterminer le statut de chacune des espèces rencontrées. De plus, nous avons recherché leur statut au niveau régional et départemental (voir chapitre Méthodologie et tableaux complets en annexes). Les tableaux présentent la liste des taxons recensés lors des inventaires floristiques réalisés au sein du quartier.

Au cours des inventaires, ce sont 23 espèces végétales qui ont été identifiées.

De même, ce sont 7 habitats anthropiques qui ont été identifiés. Le tableau et la carte suivante les présentent.

Grand ensemble	Habitat	Habitat humide
Espaces anthropiques végétalisés	Prairie mésophile	-
	Parc public	-
	Parc arboré privé	-
	Espace arboré urbain	-
Espaces anthropiques artificialisés	Zone pavillonnaire	-
	Habitat collectif	-
	Espace anthropique	-

Tableau 38 : Habitats identifiés dans le quartier des Portes Ferrées



Carte 46 : Habitats naturels et artificiels du quartier des Portes Ferrées

3.3.1.1 Les espaces anthropiques végétalisés

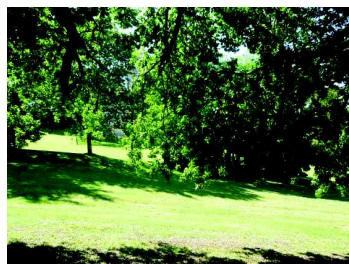
La pelouse mésophile

Dans le quartier étudié, une parcelle de pelouse mésophile présente près d'un immeuble d'habitation. Elle est composée d'espèces végétales variées mais communes, comme la Pâquerette, le Trèfle des prés et le Pissenlit. Son entretien régulier (tontes régulières) ne lui permet pas d'accueillir une faune intéressante et diversifiée.



Le parc public

Un parc est présent au cœur du quartier des Portes Ferrées, au centre des immeubles. La végétation y est à la fois composée de plantes indigènes (Chêne pédonculé, Châtaignier, Bouleau verruqueux) et de plantes ornementales (Eucalyptus, Marronnier d'Inde, Chêne rouge d'Amérique...). Cependant, la faible densité de végétation présente, l'entretien régulier et l'enclavement dans une zone très urbanisée limitent son attrait pour la faune.



Les parcs arborés privés

Plusieurs grandes propriétés privées sont présentes dans le quartier des Portes Ferrées et correspondent à de grands jardins arborés. Bien que composées d'espèces souvent ornementales introduites, ces parcelles présentent un intérêt pour la faune : refuge, lieu de reproduction potentiel, mais aussi rôle de corridor écologique.

Les espaces arborés urbains

Plusieurs secteurs composés d'alignements d'arbres, de buissons et parfois de pelouses accompagnent le bord de certaines routes, principalement le long de l'Avenue Georges Pompidou. Les espèces arborées recensées sont pour certaines endémiques (Saules, Charme, Bouleau verruqueux, Tilleul) et pour d'autres ornementales introduites (Erables, Thuyas, Chêne rouge d'Amérique). Ces espaces arborés peuvent être utilisés par la faune volante pour ses déplacements. Cependant, les alentours sont très



urbanisés et ne permettent pas d'avoir des corridors de déplacement continus.

3.3.1.2 Les espaces anthropiques artificialisés

Les zones pavillonnaires

De nombreuses zones pavillonnaires, composées de maisons individuelles et de petits jardins, sont recensées dans la zone d'étude du quartier des Portes Ferrées. Ces secteurs présentent quelques éléments de végétation : pelouses, arbustes, arbres et haies basses taillées, qui peuvent accueillir une faune commune (insectes et passereaux notamment). Ils peuvent également constituer des corridors écologiques pour la faune volante.

L'habitat collectif

Plusieurs secteurs du quartier des Portes Ferrées sont occupés par de l'habitat collectif, composé d'immeubles, de parkings, mais aussi de petits secteurs arborés. Les essences présentes sont composées d'espèces endémiques telles que le Bouleau verruqueux ou le Charme, mais aussi d'espèces ornementales comme le Platane ou le Marronnier d'Inde. Certains arbres peuvent être d'assez grande taille. Ces espaces végétalisés sont cependant peu denses et assez morcelés, ce qui leur confère un intérêt écologique faible.



Les espaces anthropiques

Les espaces anthropiques du secteur correspondent aux autres bâtiments à accès public : zones commerciales, écoles, bâtiments administratifs, équipements sportifs, axes routiers principaux. Ces espaces sont très peu, voire pas du tout végétalisés. Leur intérêt écologique est quasi nul.

3.3.1.3 Les espèces végétales invasives

Concernant le recensement des espèces végétales envahissantes, on peut noter la présence de deux espèces : le Buddleia de David et le Robinier faux-acacia.

Le Buddleia de David a été observé le long de certaines routes.

Le Robinier faux-acacia a été recensé dans plusieurs secteurs : en bord de route, mais aussi dans des jardins privés.

Les moyens de lutte possibles contre ces espèces sont l'arrachage ou la coupe avant fructification.

La carte suivante permet de localiser les espèces végétales invasives recensées.



Carte 47 : La flore invasive recensée aux Portes Ferrées

3.3.1.4 Conclusions de l'étude de l'état initial des Habitats naturels et de la flore aux Portes Ferrées

La flore

Aucune espèce protégée ou patrimoniale n'a été observée dans le quartier, cependant les inventaires réalisés ne se veulent pas exhaustifs. Ils ont surtout permis de déterminer les différents habitats présents.

Concernant la flore invasive, deux espèces ont été recensées en bord de route ou sur des terrains privés. Des mesures de gestion peuvent être envisagées afin d'éviter leur prolifération.

Les milieux naturels d'intérêt

Grand ensemble	Habitat	Niveau d'enjeu
Espaces anthropiques végétalisés	Prairie mésophile	Très faible
	Parc public	Faible
	Parc arboré privé	Faible
	Espace arboré urbain	Faible
Espaces anthropiques artificialisés	Zone pavillonnaire	Très faible
	Habitat collectif	Très faible
	Espace anthropique	Très faible

Le rôle d'habitat naturel

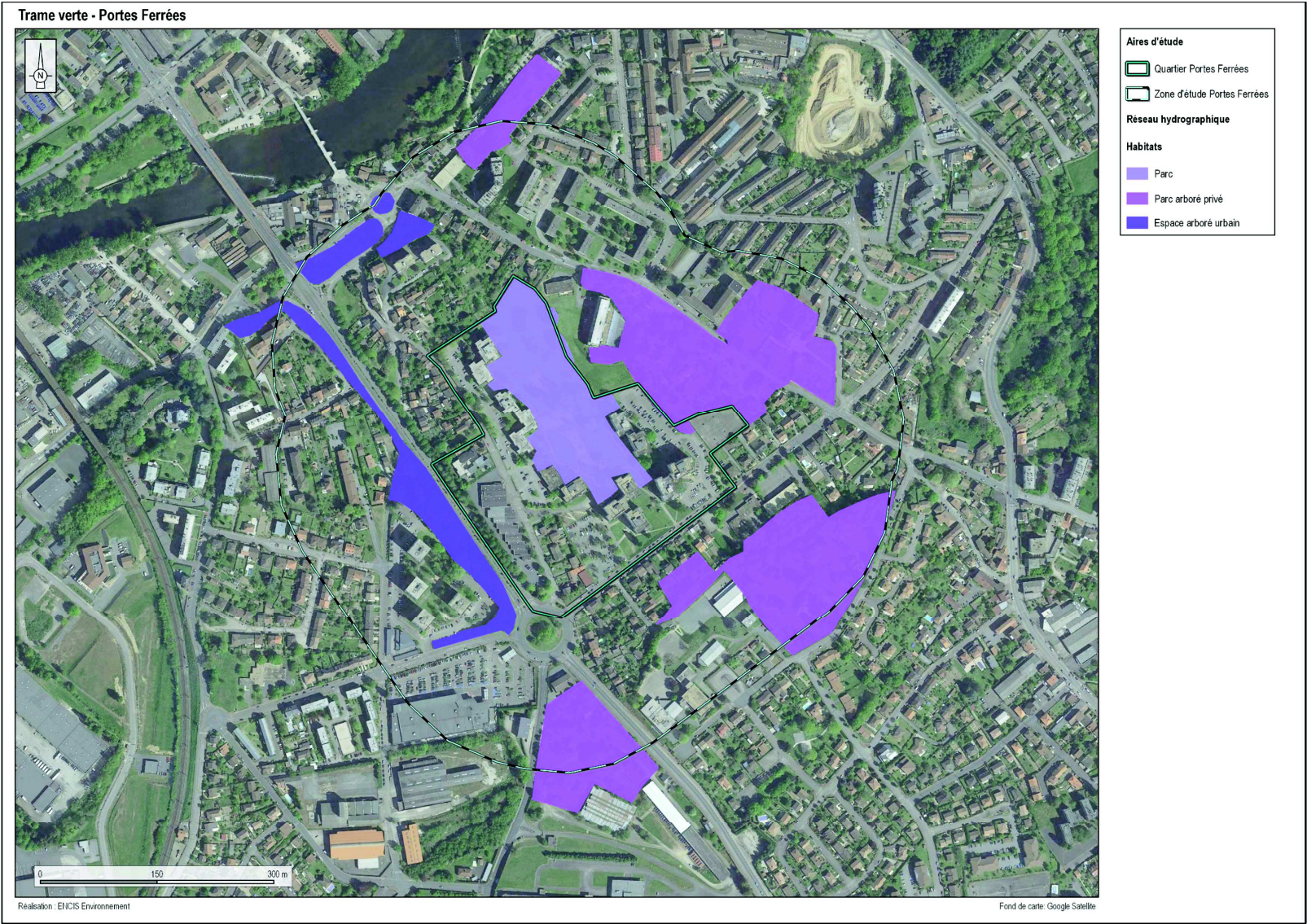
Aucun habitat naturel n'est véritablement présent dans le quartier des Portes Ferrées. Tous les espaces recensés sont anthropisés et faiblement végétalisés. Seuls les parcs et autres espaces arborés peuvent constituer des habitats pour certaines espèces animales, ainsi que des corridors écologiques. Cependant, l'enclavement du quartier dans un secteur très urbanisé limite grandement ces rôles écologiques.

3.3.2 Continuités écologiques à l'échelle des Portes Ferrées

A l'échelle du quartier des Portes Ferrées, il existe des secteurs arborés (parcs public et privés, espaces arborés urbains) qui pourraient constituer une trame verte, cependant ils ne sont pas reliés directement entre eux, ni avec des éléments arborés extérieurs (bords de Vienne ou boisement à l'est de la zone d'étude, voir Carte 48).

Concernant la trame bleue, aucun habitat aquatique ou humide n'a été identifié dans la zone d'étude des Portes Ferrées.

La carte page suivante présente les éléments de la trame verte dans le quartier.



Carte 48 : Trame verte du quartier des Portes Ferrées

3.3.3 Etat initial de l'avifaune

3.3.3.1 Synthèse des données existantes du quartier des Portes Ferrées

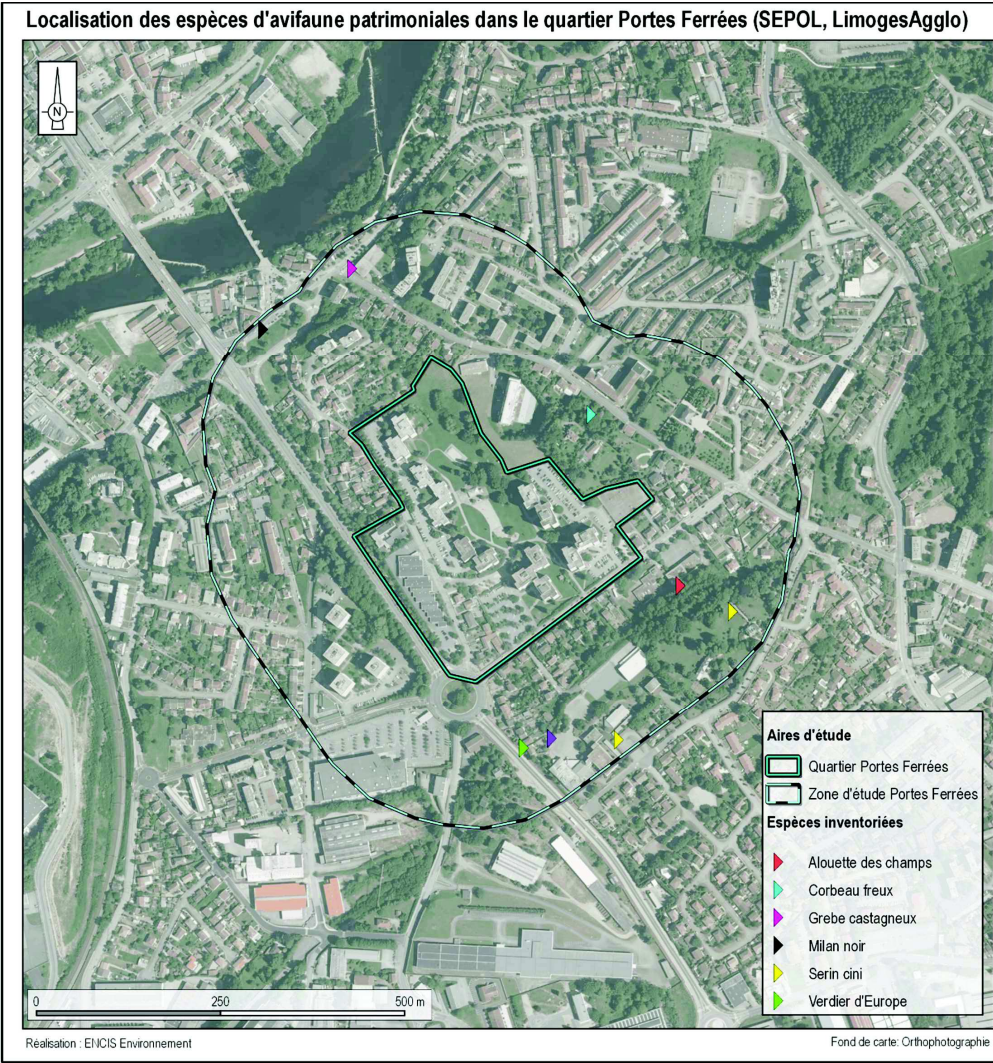
Les données utilisées pour cette synthèse proviennent de Limoges Métropole, du GMHL et de la SEPOL.

Ordre	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Statuts de conservation nicheur UICN			Statut ZNIEFF
				Monde	France	Limousin	
Accipitriformes	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Annexe I	LC	LC	LC	-
Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	LC	NT	LC	-
Columbiformes	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Annexe II/1 Annexe III/1	LC	LC	LC	-
Gruiformes	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Annexe I	LC	CR	-	-
Passeriformes	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Annexe II/2	LC	NT	LC	-
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	LC	VU	VU	-
	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	Nicheur
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	LC	LC	LC	-
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	LC	LC	LC	-
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	LC	LC	LC	-
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	LC	LC	LC	-
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	LC	LC	LC	-
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	LC	LC	LC	-
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	LC	VU	EN	-
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	-	LC	VU	LC	-
Podicipediformes	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	LC	LC	VU	-
Suliformes	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	LC	LC	NA	-

■ : éléments de patrimonialité / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique / NA : Non applicable / NE : Non évalué / DD : Données insuffisantes

Tableau 39 : Synthèse des données bibliographiques de mammifères aux Portes Ferrées

Parmi les vingt espèces déjà connues aux Portes Ferrées, la plupart sont communes et répandues. Quelques espèces patrimoniales sont néanmoins recensées.



Carte 49 : Localisation des données bibliographiques d'oiseaux aux Portes Ferrées

3.3.3.2 Cortège avifaunistique recensé

En prenant en compte l'ensemble des observations avifaunistiques réalisées, **28 espèces** ont été contactées pendant la période de nidification (tableau page suivante).

Parmi elles, **26 sont susceptibles de se reproduire directement dans les habitats présents dans la zone d'étude des Portes Ferrées**. Les autres sont des oiseaux venant s'alimenter sur site ou survolant simplement la zone.

Ordre	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Statut de conservation (UICN)			Déterminant ZNIEFF	Comportement le plus significatif	Statut de reproduction
				Monde	France (nicheur)	Limousin (nicheur)			
Accipitriformes	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	LC	LC	LC	-	Individu observé en vol pendant la période de reproduction	-
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Annexe I	LC	LC	LC	-	Individu observé en vol pendant la période de reproduction	-
Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	LC	NT	LC	-	Individu observé en milieu favorable pendant la période de reproduction	Possible
Columbiformes	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Annexe II/1 Annexe III/1	LC	LC	LC	-	Parades nuptiales	Probable
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-	Parades nuptiales	Probable
Passeriformes	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à une occasion	Possible
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	LC	VU	VU	-	Mâle chanteur entendu à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-	Individu observé en milieu favorable pendant la période de reproduction	Possible
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-	Individus observés en milieu favorable pendant la période de reproduction	Possible
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-	Transport de nourriture	Certain
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à une occasion	Probable
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia Brachydactyla</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à une occasion	Probable
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	LC	NT	LC	-	Individus observés en milieu favorable pendant la période de reproduction	Possible
	Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	LC	LC	LC	-	Nid avec jeunes	Certain
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à une occasion	Probable
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	LC	LC	LC	-	Individus observés en milieu favorable pendant la période de reproduction	Possible
	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à une occasion	Probable
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à une occasion	Probable
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	NE	LC	LC	-	Couple observé en milieu favorable pendant la période de reproduction	Probable
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Annexe II/2	LC	LC	LC	-	Individus observés en milieu favorable pendant la période de reproduction	Possible
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à une occasion	Possible
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à une occasion	Possible
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	LC	LC	LC	-	Mâle chanteur entendu à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	-	LC	VU	LC	-	Individus observés en milieu favorable pendant la période de reproduction	Possible
Piciformes	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	LC	LC	LC	-	Individu observé à une occasion	Possible

 : éléments de patrimonialité
 LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique / NA : Non applicable / NE : Non évalué / DD : Données insuffisantes

Tableau 40 : Espèces observées en phase de nidification aux Portes Ferrées

3.3.3.3 Espèces patrimoniales

Parmi les 28 espèces nicheuses ou fréquentant le secteur d'étude, quatre espèces sont considérées comme patrimoniales en raison de leur statut de protection ou de conservation. Les observations relatives à ces espèces sont décrites succinctement ci-après.

Le Milan noir occupe les milieux agropastoraux et les vallées alluviales pourvus d'éléments boisés intégrant de grands arbres où il peut installer son nid. Un individu a été noté en vol en juin 2017 (donnée SEPOL) à proximité de la Vienne qui constitue potentiellement un habitat de chasse et de nidification.

Un Martinet noir en vol a été **observé à une occasion** à proximité des bords de Vienne. Le Martinet noir niche dans des cavités étroites situées sous les toitures ou dans les bâtiments, il est de fait souvent, si ce n'est systématiquement, retrouvé nicheur dans la plupart des agglomérations. Aussi il est possible que cette espèce niche dans le bâti favorable du quartier des Portes Ferrées, tout comme dans le vieux bâti présent sur les rives de la Vienne. Cette rivière constitue en outre un excellent terrain de chasse pour ce passereau insectivore.

L'Alouette des champs affectionne les milieux ouverts, tels que les plaines agricoles, les landes, les marais, les prairies et les pâturages. Un contact a été établi avec l'espèce en décembre 2014 (donnée SEPOL). Des hivernants peuvent donc potentiellement utiliser certains secteurs de la zone d'étude.

Espèce relativement ubiquiste, le Chardonneret élégant est rencontré partout en Limousin dans une diversité importante de milieux. Il montre néanmoins une prédilection pour les milieux agricoles en raison de son régime granivore. Un mâle cantonné a été entendu chanter à deux occasions, ce qui en fait un nicheur probable. Ce dernier est installé dans le parc de la Cité des Portes Ferrées. D'autres individus nichent probablement dans les jardins périphériques, comme le souligne une donnée de la SEPOL d'un individu chanteur dans des jardins privés.

Corvidé des paysages ouverts, le Corbeau freux s'installe en colonies principalement dans les houppiers des arbres d'un bois. Davantage retrouvé dans les grandes plaines agricoles (céréalières notamment), il est plus anecdotique dans d'autres contextes, notamment en milieu urbain. Huit nids occupés ont été observés sur site (donnée SEPOL), ce qui en fait un nicheur certain.

L'Hirondelle rustique a été **notée à une occasion** en chasse au niveau des bords de Vienne. L'espèce niche dans le bâti, généralement dans les garages, les granges, les stabulations et sous les avant-toits. Si elle fréquente plus volontiers les campagnes, elle est susceptible de nicher aux Portes Ferrées, tant qu'elle

y trouve du bâti favorable. Néanmoins, il est plus vraisemblable qu'elle trouve un habitat de reproduction et de repos plus favorable le long de la Vienne, qui constitue en outre un excellent terrain de chasse.

Le Serin cini privilégie les arbres d'ornement, les conifères et les arbres fruitiers pour implanter son nid, ce pourquoi il est souvent retrouvé à proximité des habitations, dans les parcs urbains, les jardins et les boisements peu denses. Deux mâles chanteurs ont été identifiés (donnée SEPOL) au sud de la zone d'étude en 2015 et 2016.

Le Verdier d'Europe est présent dans divers milieux. C'est un commensal de l'homme que l'on retrouve dans la campagne cultivée, en lisière forestière, dans les bosquets, les parcs et les jardins. Des cris et des individus en vol ont été notés en plusieurs endroits du quartier des Portes Ferrées. Aucun mâle chanteur n'a été entendu en revanche, l'espèce est donc considérée nicheur possible. L'ensemble des jardins périphériques à la Cité des Portes Ferrées est favorable à sa nidification.

La carte ci-après présente les points de contact avec les espèces patrimoniales. A noter que le Martinet noir et l'Hirondelle rustique ne sont pas représentés cartographiquement ; en effet, ces espèces sont tellement mobiles et à grande capacité de déplacement qu'il serait inutile de localiser les individus en vol. Ils chassent potentiellement sur l'ensemble des Portes Ferrées. Le Verdier d'Europe n'a été contacté qu'en vol, d'où une absence de pointage également. Seul le Chardonneret élégant est cantonné de manière certaine dans la zone d'étude.



Carte 50 : Localisation des observations d'oiseaux patrimoniaux en phase nuptiale aux Portes Ferrées

3.3.1 Etat initial des chiroptères

3.3.1.1 Synthèse des études et des données existantes du quartier des Portes

Ferrées

Aucune donnée de chiroptères n'a été recensée parmi les données bibliographiques pour le quartier des Portes Ferrés.

3.3.1.1 Richesse spécifique du site

8 espèces de chauves-souris ont été recensées de manière certaine sur le site d'étude lors des inventaires. A celles-ci, s'ajoutent le groupe des Murins, regroupant plusieurs espèces potentielles, issus des sons n'ayant pu être identifiés jusqu'à l'espèce avec certitude (en raison de la mauvaise qualité de certaines pistes sonores).

Ceci témoigne d'une diversité spécifique assez faible mais qui reste cohérente pour des inventaires réalisés en zone fortement urbanisée.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Inventaire ultrasonore continu	
		Session 1	Session 2
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>		X
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	X	X
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	X	X
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	X	X
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>		X
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	X	X
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	X	X
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	X	X
Recensement n'ayant pas pu être déterminés à l'espèce			
Murin sp.	<i>Myotis sp</i>	X	X
Total des espèces	8	6	8
Espèces inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats – Faune – Flore			

Tableau 41 : Espèces de chiroptères inventoriées sur le site d'étude

Inventaires ultrasonores continus - Quartier Portes Ferrés – Session 1

Cette session d'inventaires en continu a été réalisée au niveau d'un balcon au 3^{ème} étage d'un immeuble donnant sur un alignement d'arbres.

5 250 contacts ont été enregistrés en 6 nuits, soit une moyenne de **875 contacts par nuit**. Ce secteur urbanisé est donc utilisé par les chauves-souris.

Les résultats sont présentés ci-dessous, par groupes d'espèces. On constate que la majorité de l'activité est imputée au groupe des pipistrelles, puis des Sérotines / Noctules. Dans la catégorie « Autre » sont regroupés les contacts de chauves-souris n'ayant pu être déterminés jusqu'à l'espèce.

On note la présence du Grand Murin, de la Noctule de Leisler et de la Noctule commune, même dans un quartier fortement urbanisé. Ces contacts restent cependant très ponctuels.

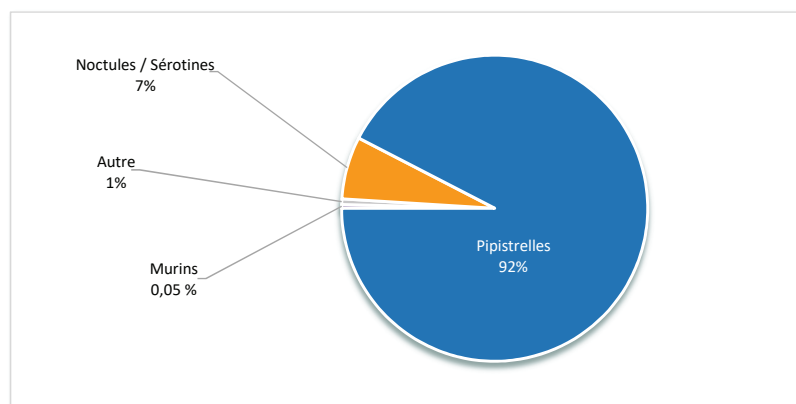


Figure 12 : Répartition de l'activité par groupe espèce sur la session d'inventaires continus – Session 1

Inventaires ultrasonores continus - Quartier Portes Ferrés – Session 2

Cette session d'inventaires en continu a été réalisée même endroit que la précédente.

7 375 contacts ont été enregistrés en 6 nuits, soit une moyenne de **1 229 contacts par nuit**. Ce secteur urbanisé est donc régulièrement utilisé par les chauves-souris.

Les résultats sont présentés ci-dessous, par groupes d'espèces. On constate que l'activité est quasiment intégralement due aux pipistrelles avec 97 % des contacts.

Parmi les espèces peu contactées dans le secteur, on note la présence du Grand Murin, de la Noctule de Leisler, de la Noctule commune et de la Barbastelle d'Europe, même dans un quartier fortement urbanisé. Ces contacts restent cependant très ponctuels.

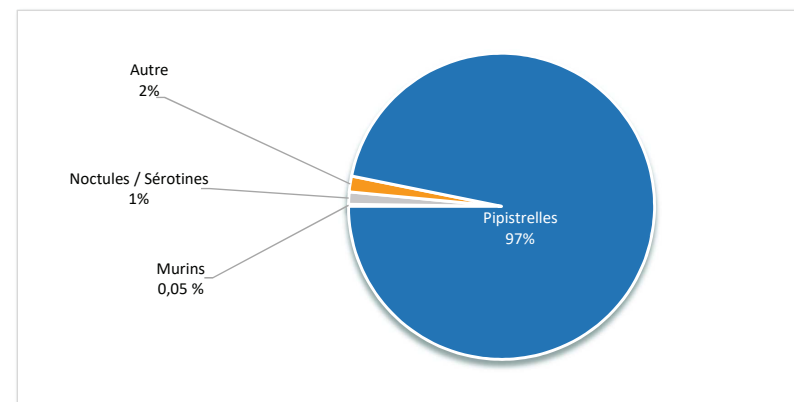


Figure 13 : Répartition de l'activité par groupe espèce sur la session d'inventaires continus – Session 2

3.3.1.1 Synthèse des enjeux chiroptérologiques

- Avec un total de **8 espèces**, la diversité spécifique en chiroptères sur le site est faible, ce qui est cohérent avec le type de milieu urbanisé présent.
- Les inventaires continus confirment la présence dominante des Pipistrelles de Kuhl et commune mais mettent en évidence d'autres espèces : le Grand Murin, la Noctule de Leisler, la Noctule commune et la Barbastelle d'Europe. Ces espèces sont cependant contactées très ponctuellement.
- Le quartier des Portes Ferrés étant très urbanisé, il est relativement **peu favorable aux chiroptères**. On y constate cependant une activité notable, mais qui est principalement due aux enregistrements de Pipistrelle commune et de Kuhl.



Carte 51 : Synthèse des enjeux chiroptérologiques – Portes Ferrés

3.3.2 Etat initial de la faune terrestre

Synthèse des données existantes du quartier Portes Ferrées

Les données utilisées pour les synthèses dans les parties suivantes proviennent de Limoges Métropole et du GMHL.

Une seule donnée concernant l'Ecureuil roux, est à noter au sein de ce quartier.

Espèces inventoriées

Aucune espèce de faune terrestre n'a été relevée aux Portes Ferrées. Il est à noter qu'une seule sortie d'inventaire dédiée à la faune terrestre a été réalisée. Cependant, l'absence d'habitats naturels favorables est une des raisons de ce manque d'observation de faune sauvage terrestre.

Le choix de ne consacrer qu'une seule sortie dédiée a été fait justement en raison de l'absence d'attractivité du quartier des Portes Ferrées pour la biodiversité. Il est néanmoins plausible que des espèces très communes et anthropophiles, telles que le Lézard des murailles, les grenouilles vertes ou encore des insectes comme le Myrtil (papillon commun) soient présents dans ce secteur.

Espèces patrimoniales

Les boisements de conifères et mixtes sont les habitats préférentiels de l'Ecureuil roux, en raison de la présence d'une nourriture riche (graines de conifères) et dont les disponibilités sont relativement constantes au cours des années. Il fréquente également les parcs et jardins, dans la mesure où des résineux sont présents. Une donnée bibliographique de cette espèce existe sur le quartier. Aucun individu n'a été observé durant les visites de terrain lors de cette étude.

3.3.1 Synthèse des enjeux écologique aux Portes Ferrées

Thèmes environnementaux	Explication sur l'enjeu	Niveau de l'enjeu
Habitats naturels	Habitats artificialisés faiblement végétalisés	Très faible
Flore	Très faible diversité et aucune espèce patrimoniale	Très faible
Continuités écologiques	Pas de trame verte bien définie – Absence de trame bleue	Très faible
Avifaune	- Faible diversité spécifique - Trois espèces patrimoniales recensées : le Chardonneret élégant, l'Hirondelle rustique et le Verdier d'Europe	Faible
	Cortège d'espèces communes et ubiquistes fréquentant les parcs et jardins du quartier (mésanges, fauvettes, rougequeue, bergeronnettes, etc.)	Faible
Chiroptères	- 8 espèces recensées - activité chiroptérologique concentrée sur deux espèces communes - Présence d'espèces d'intérêt comme le Grand Murin, la Noctule de Leisler, la Noctule commune et la Barbastelle d'Europe	Faible
Mammifères terrestres	- Une espèce recensée dans la base de données : l'Ecureuil roux - Aucune espèce inventoriée lors des visites de terrain	Faible
Herpétofaune	- Aucune espèce inventoriée lors des visites de terrain - Habitat peu attractif pour le cortège	Très faible
Entomofaune		

Tableau 42 : Synthèse des enjeux du milieu naturel aux Portes Ferrées